

l'écho de nos villages

NUMÉRO 3
NOVEMBRE 2001

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • GROQUIÉ



sommaire

- Dossier : une année scolaire à Mercus, Garrabet et Amplaing
- Police municipale
- Délibérations du Conseil Municipal - Arrêtés
- Commission des travaux
- Brèves - Infos
- Environnement : les recyclades, rappel
- Etat civil
- Vie associative :
Tennis Club de Mercus
Bibliothèque municipale
E.O. Mercus
Aînés Ruraux
Coordinateur Inter-associatif

MERCUS

ÉDITORIAL

C'EST LA RENTRÉE

L'été est terminé, avec lui la fin des vacances et la reprise des activités pour chacun d'entre nous.

Le Conseil municipal, après une courte période de vacances a fait lui aussi sa rentrée et a déjà planché sur des dossiers d'actualité tel que la rentrée des classes et son cortège de soucis (transport scolaire, garderie, cantine,...).

Les écoles de notre commune ont retrouvé l'animation des jours heureux. Les tout-petits font leurs premiers pas sur le sol de la maternelle, essayant des pleurs furtifs avant de quitter Maman. Les plus grands, plus hardis, retrouvent leurs copains.

Tout le monde, enseignants, personnel communal est à pied d'œuvre pour que cette première journée soit agréable à nos futurs étudiants.

Souvenez-vous quand vous étiez à l'école, vous aviez le même comportement, seul le souvenir a fui.

Victor HUGO écrivait : "Donnez-moi un enfant, je vous rendrai un adulte".

Lourde tâche pour nos enseignants et nous-mêmes "pauvres parents" ! ...

N'oublions pas les chasseurs, nos fins limiers qui ont astiqué fusils et gibecières, sorti les chiens, pris un bon bol d'air frais et retrouvé leurs copains.

Tant pis s'ils rentrent bredouilles... l'ouverture a été consacrée !

Un coup de chapeau à nos associations et clubs sportifs pour la reprise des activités, en particulier l'E.O.M. qui débute la saison avec confiance et enthousiasme...

Un dernier rappel de l'été avec les comités des fêtes d'Amplaing, Mercus et Garrabet qui ont proposé des programmes alléchants. Jeunes et aînés ont été comblés par la variété des orchestres et des différentes distractions. Un grand merci à la Pétanque Mercusienne pour l'organisation des soirées à Jarnat et à Croquié.

Sincères félicitations à ces quatre associations.

• UNE ANNÉE SCOLAIRE 2001-2002 A MERCUS - GARRABET

LES ÉCOLES

Amplaing : deux classes

- CM 1 : 12 élèves
- CM 2 : 12 élèves

situées au rez-de-chaussée d'un bâtiment communal jouxtant le lavoir et le parc de loisirs mis à la disposition des enfants lors des récréations.

Mercus : dans le bâtiment "Ecole Jean JAURES" sur la place du village.

Au rez-de-chaussée :

- 2 maternelles
 - Petite section : 24 élèves
 - Grande section : 22 élèves
- C.P. : 14 élèves

Au 1er étage : deux classes

- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 9 élèves

Au 2ème étage : salle de travail manuel, bibliothèque, informatique.

Soit au total 105 élèves
(91 élèves l'année précédente).

LES ENSEIGNANTS

Amplaing :

- Madame Claudine COTS, en charge des classes de CM1 et CM2.

Mercus :

- Madame Dominique DE FERLUC, Directrice en charge de la petite section de Maternelle est employée à mi-temps, le lundi, mardi et quelques samedis.
- Madame Sandrine CANCELA, en charge de la petite section de maternelle est employée à mi-temps, le jeudi, vendredi et quelques samedis.
- Madame Raymonde CAUBERE, en charge de la grande section de maternelle.
- Madame Marie-Anne CAMPERGUE en charge du C.P.
- Madame Françoise TEYSSIER en charge des classes CE1 et CE2.

LES EMPLOIS JEUNES

de l'Education Nationale

- Melle Emilie DUBOQUET
- Mr Thierry BARBINI

assistent les enseignants pendant la classe et participent à l'aide aux devoirs.

LES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES

des écoles maternelles, ATSEM, employées communales :

- Mme Blanche BOUYER
- Mme Yvette TROUSSELLE
- Mme Magali REBOLLO

chargées de veiller au bien-être et à la sécurité des enfants durant le temps scolaire prêtant leur concours aux enseignants.

LA CANTINE

Confiée aux bons soins de Ginette BELBEZE, employée communale dans les locaux aménagés dans le bâtiment situé à la Vigne Grande, dit Salle Polyvalente.

Pour vous mettre "l'eau à la bouche", voici les menus de septembre.

Prix du repas enfant :

12,24 F soit 1,87 €

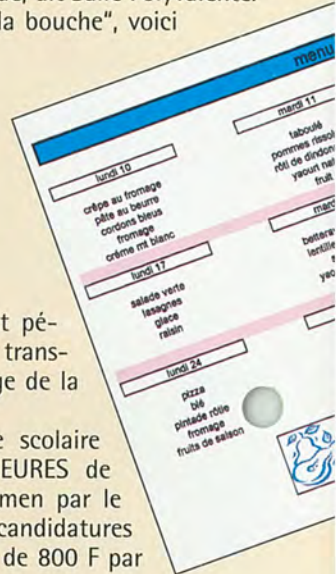
Prix du repas adulte :

23 F soit 3,51 €

LE TRANSPORT SCOLAIRE

En raison du regroupement pédagogique intra-communal, le transport des écoliers est à la charge de la commune.

Il est assuré pour l'année scolaire 2001/2002 par l'entreprise LIEURES de TARASCON, retenue après examen par le Conseil Municipal de plusieurs candidatures reçues en Mairie, son coût est de 800 F par jour.



LE CLAE

Géré par la Communauté des Communes du Pays de Tarascon, avec délégation de service à la Fédération Léo Lagrange de Midi-Pyrénées, et sous la coordination de madame Agnès BRIANÇON, le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École), avec Sabine, Patrick et Lhoussine, animateurs Léo-Lagrange, accueille les enfants de la commune de Mercus, Garrabet et Amplaing, tous les jours scolaires de 7h30 à 9h00, de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 18h30.

Le matin et le soir, les enfants se retrouvent soit à l'école de Mercus pour des jeux extérieurs et l'aide aux devoirs soit à la salle de la Mairie pour des jeux de société, des activités créatives, ...

L'équipe d'animation propose à midi un grand moment de détente, des activités diverses au Centre de Loisirs, stade municipal de Mercus après de copieux repas concoctés par Ginette.

Le centre de loisirs intercommunal situé à Mercus est ouvert également les mercredis toute l'année et toutes les périodes de vacances scolaires.

La commune prend en charge à hauteur de 15 F/jour par enfant.

Au programme : découverte de l'environnement, pratique et initiation à de nouveaux sports, grands jeux, visites de lieux insolites, expériences, bricolage, imagination, ...



E.O. MERCUS

L'EOM c'est 45 joueurs séniors, 15 dirigeants et éducateurs, 25 "jeunes pousses" qui, de début septembre à fin juin, tentent de représenter dignement les couleurs et l'image de notre village sur les terrains du département.

L'Equipe 1, toujours en Excellence (l'élite départementale), dirigée par Eric Tortia, et l'Equipe 2, coachée par Djamel Boumediene, se font un point d'honneur à jouer les premiers rôles dans leurs compétitions respectives. Objectif atteint la saison dernière à en juger par les deux demi-finales de Coupe de l'Ariège jouées et les bons classements en championnat. La saison 2001-2002 devra confirmer tout cela et gageons que les jeunes recrues, encadrées par les "anciens" toujours en forme, sauront se distinguer et jouer les trouble-fête.

Les dirigeants et éducateurs, en nombre autour du président Antoine Garoz, travaillent toujours et encore au bon fonctionnement du club soutenus, il faut le souligner, par "l'équipe" municipale. L'EOM reste un club de village et l'encadrement fait tout son possible pour sauvegarder cet esprit de convivialité si envié.

Enfin, les apprentis footballeurs font preuve de beaucoup d'enthousiasme et c'est toujours un bonheur d'entendre des rires et des cris d'enfants sur le terrain de Mercus.

A ce propos l'Entente Tarascon-Mercus a été reconduite pour une saison, si



vos enfants est intéressé par la pratique du football, veuillez contacter M. Patrick Salesses (06 70 79 55 98) ou les éducateurs présents le samedi après-midi au stade de Mercus.

- Catégories de jeunes :
- Débutants - nés en 95 et 94
 - Poussins - nés en 93 et 92
 - Benjamins - nés en 91 et 90
 - Moins de 13 ans - nés en 89 et 88



INGRID BUILLES, COORDINATEUR INTER-ASSOCIATIF A LA MAIRIE DE MERCUS

Ingrid BUILLES a pris ses fonctions le 1er septembre 2001. Son travail consiste à développer le lien entre la mairie et les associations sociales, sportives et culturelles implantées sur la commune.
Service aux administrés : accueil, renseignements, mise en relation avec les associations.
Service aux associations : aide à la gestion, montage de dossiers de subventions, organisations d'événements locaux, actions de communication (affiches, bulletins municipaux, presse, etc ...
Que vous soyez membres d'une association ou simple citoyen mercusien, n'hésitez pas à venir la rencontrer en Mairie, le meilleur accueil vous sera réservé.



23^{ème} RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL DES CLUBS DES AINES RURAUX ARIEGEOIS

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2001

Vendredi 28 septembre 2001, grande journée pour le Club des Aînés de Mercus chargé d'accueillir le rassemblement annuel des Aînés Ruraux Ariégeois.

Quelques jours avant, les bénévoles du club avec l'aide des employés communaux se sont mobilisés pour préparer au mieux cette manifestation qui se déroulait à la salle polyvalente.

Tout était prêt vendredi matin vers 11 heures quand les premiers arrivants montraient leur nez !

Ce rassemblement à vu le départ de Mr Pierre FAUROUX qui après des années de bons et loyaux services a quitté la présidence de la Fédération Départementale qui regroupe 6 300 adhérents. Pour lui succéder, Mme Jacqueline LAVIGNE, Présidente du Club des Aînés de Pamiers, qui gérait ce jour là son premier grand rassemblement avec un certain trac.

Pour l'assister, Mme Claudine AMIEL récemment nommée vice-présidente de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux.

La présence d'élus, de représentants de divers organismes et associations ont donné ses lettres de noblesse à cette assemblée pleine de tendresse, de mémoire collective empreint d'un certain art de vivre où l'amitié se conjugue avec convivialité.

Un grand moment fut celui des récompenses qui ont honoré les bénévoles par la remise d'un diplôme d'honneur. Parmi eux, François GALLARDO de Mercus qui a adhéré au club en 1986 et l'a présidé de 1995 à 1998.

Un repas orchestré par J-L DUMAS et son armada de jeunes serveurs et jolies serveuses a chauffé l'ambiance (si besoin était !!!) et ouvert le feu pour chants et danses qui se sont poursuivis tout au long de l'après-midi.

Une belle journée.
Toutes nos félicitations aux organisateurs, auteurs de cette manifestation, en particulier à Mme Yvette SUBRA, Présidente ainsi qu'à tous les bénévoles du club sans oublier nos employés municipaux dévoués à la cause associative.

TENNIS CLUB MERCUS

Club House - La Vigne Grande - 09400 MERCUS-GARRABET

TENNIS

- Comment, quand et où pouvez-vous pratiquer le Tennis dans notre Commune ?
- Qui devez-vous contacter ?
- Combien ça coûte ?
- Qui peut jouer ?

LE TENNIS EST POUR TOUS ET A LA PORTEE DE TOUS

Hommes, femmes, Enfants de 7 à 77 ans voire plus!

Soucieux de mieux faire connaître ce sport qui est victime encore aujourd'hui de beaucoup trop de préjugés, nous nous proposons de vous le faire découvrir, redécouvrir apprécier et pratiquer.

Notre Club est une association régie par la loi 1901 et se compose d'un bureau élu pour 2 ans.

Bureau réélu cette année :

Président

M. François RINALDI
Village, 09000 L'Herm
Tél. 05 61 64 49 98

Secrétaire

Mme Marie-Paule PIRES
Chemin de Souard,
09400 Mercus-Garrabet
Tél. 05 61 05 96 40

Trésorière

Mme Nathalie Badin
71, place Pré Lombard,
09400 Tarascon
Tél. 05 61 05 74 40

François s'occupe de tout ce qui est technique, en rapport avec les cours, les groupes, les équipes, l'organisation du Tournoi Jeunes, les relations avec le Comité Départemental de Tennis de l'Ariège, etc....

Marie-Paule s'occupe de ce qui est administratif courrier, recherche de partenaires pour le tournoi, dossiers tournoi, relations avec la Municipalité, etc....

Nathalie son domaine les finances, les licences, l'accueil des enfants, les relations parents-moniteurs, enfants-moniteurs, les conseils, etc....

COMMENT FAIRE POUR PRATIQUER LE TENNIS ?

Rien de plus simple. Contactez-nous au 05.61.05.55.03 tél/rép pendant les permanences du mardi, du mercredi ou laissez vos coordonnées sur le répondeur ou appelez un des 3 membres du bureau.

Il faut être âgé d'au moins 6 ans.

Notre Club est affilié à la Fédération Française de Tennis. Il est donc impératif d'avoir une licence.

Cette licence comprend :

- Une assurance en cas de problème (blessures,...),

- Une clé d'accès au Club Housse et aux installations (salle polyvalente et court de tennis extérieur),
- Un badge pour le tableau de réservation des courts (salle et court extérieur),
- Une carte Club.

La licence est prise en début de saison sportive c'est-à-dire en septembre/octobre et est valable jusqu'en septembre/octobre de l'année suivante. Un certificat médical vous sera demandé. Nous vous remettrons un formulaire de règlement intérieur, celui-ci devra être scrupuleusement respecté.

TARIFS SAISON 2001/2002

- Enfants de la Commune : 170,51 Francs soit 26 Euros
- Enfants de l'extérieur : 183,66 Francs soit 28 Euros
- Adultes de la Commune : 242,70 Francs soit 37 Euros
- Adultes de l'extérieur : 268,94 Francs soit 41 Euros
- Cartes familiale : 419,81 Francs soit 64 Euros

Il faut savoir que le club réserve à la Fédération Française de Tennis 42 % du prix de chaque licence.

Nous pratiquons des tarifs spéciaux pour les familles nombreuses.

Certains organismes comme la Caisse Primaire d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole octroient une aide aux familles afin d'alléger les dépenses relatives à la pratique d'un sport. Renseignez-vous, vous pouvez peut-être en bénéficier.

Les cours sont donnés par 2 éducateurs classés et compétents. Ces cours sont payants et pris par trimestre. Un trimestre équivaut à environ 10 heures de cours pour un coût de 200,00 Francs soit 30,49 Euros à raison d'un entraînement par semaine et 350,00 Francs soit 53,36 Euros pour 2 entraînements par semaine.

Il est important de signaler que la participation financière du club est aussi importante voire plus que la somme totale versée par les familles. Ceci afin que le plus grand nombre d'enfants puisse jouer au tennis.

Notons qu'il est tout à fait possible de jouer au tennis en prenant une licence mais sans s'inscrire à des cours.

Qui donne les cours cette année :

Mr Alberto BONET

le mardi de 19h00 à 20h30 enfants confirmés 10, 12, 13 ans

Mr Luc VIGNOLLES

Le mercredi de 13h30 à 14h30

enfants confirmés 10,12 ans

le mercredi de 14h30 à 15h30 débutants environs 10 ans.



Quand jouer au tennis ?

Un tableau de réservation est à la disposition des adhérents. Il suffit de poser son badge pour les jours et heures qui vous intéressent en sachant qu'il faut tenir compte des horaires réservés pour les entraînements. Nous bénéficions d'installations telles que la salle polyvalente et un court de tennis extérieur muni de l'éclairage. Respecter les horaires.

Le soir il est possible de jouer jusqu'à 22 heures.

Nous rappelons que pendant les vacances de février, durant une semaine, nous organisons un TOURNOI DE TENNIS JEUNES. Ce tournoi compte parmi les Masters de la Région Midi-Pyrénées.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le bureau de l'association "la bibliothèque municipale" a tenu sa réunion le 5 octobre 2001.

Après des années de bons et loyaux services dans les locaux de la mairie (2ème étage, accès un peu ardu pour les personnes âgées), la bibliothèque a été installée dans les locaux de l'ancien centre de secours, à côté de la gare (accès et stationnement facile).

L'équipement fonctionnel des locaux a été financé par le Conseil Général.

Madame Alice MOULET assure depuis 23 ans avec efficacité et compétences les fonctions de bibliothécaire.

Tous les lecteurs de 7 à 77 ans peuvent trouver leur bonheur dans ces murs car tous les genres de lecture y sont représentés policier, roman, aventure, magazines divers, encyclopédies, documentation variée pour les étudiants.

La bibliothèque est ouverte le vendredi de 16h00 à 19h00.

Pour la modique somme de 50 francs, vous devenez membre de l'association et pouvez vous retrouver toute l'année lecteur assidu de cette bibliothèque de votre village citée en exemple en Ariège pour son installation et son fonctionnement modèle.



• UNE ANNÉE SCOLAIRE 2001-2002 A MERCUS - GARRABET

LES ÉCOLES

Amplaing : deux classes

- CM 1 : 12 élèves
- CM 2 : 12 élèves

situées au rez-de-chaussée d'un bâtiment communal jouxtant le lavoir et le parc de loisirs mis à la disposition des enfants lors des récréations.

Mercus : dans le bâtiment "Ecole Jean JAURES" sur la place du village.

Au rez-de-chaussée :

- 2 maternelles
 - Petite section : 24 élèves
 - Grande section : 22 élèves
- C.P. : 14 élèves

Au 1er étage : deux classes

- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 9 élèves

Au 2ème étage : salle de travail manuel, bibliothèque, informatique.

Soit au total 105 élèves
(91 élèves l'année précédente).

LES ENSEIGNANTS

Amplaing :

- Madame Claudine COTS, en charge des classes de CM1 et CM2.

Mercus :

- Madame Dominique DE FERLUC, Directrice en charge de la petite section de Maternelle est employée à mi-temps, le lundi, mardi et quelques samedis.
- Madame Sandrine CANCELA, en charge de la petite section de maternelle est employée à mi-temps, le jeudi, vendredi et quelques samedis.
- Madame Raymonde CAUBERE, en charge de la grande section de maternelle.
- Madame Marie-Anne CAMPERGUE en charge du C.P.
- Madame Françoise TEYSSIER en charge des classes CE1 et CE2.

LES EMPLOIS JEUNES

de l'Éducation Nationale

- Melle Emilie DUBOQUET
- Mr Thierry BARBINI

assistent les enseignants pendant la classe et participent à l'aide aux devoirs.

LES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES

des écoles maternelles, ATSEM, employées communales :

- Mme Blanche BOUYER
- Mme Yvette TROUSSÈLLE
- Mme Magali REBOLLO

chargées de veiller au bien-être et à la sécurité des enfants durant le temps scolaire prêtant leur concours aux enseignants.

LA CANTINE

Confiée aux bons soins de Ginette BELBEZE, employée communale dans les locaux aménagés dans le bâtiment situé à la Vigne Grande, dit Salle Polyvalente.

Pour vous mettre "l'eau à la bouche", voici les menus de septembre.

Prix du repas enfant :

12,24 F soit 1,87 €

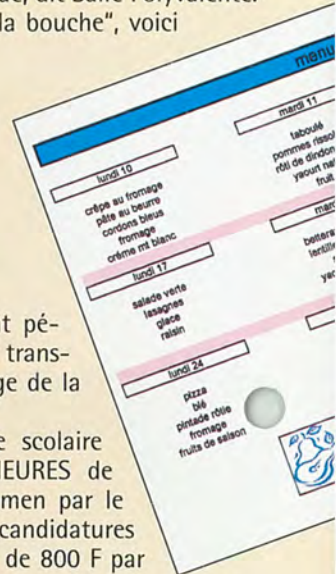
Prix du repas adulte :

23 F soit 3,51 €

LE TRANSPORT SCOLAIRE

En raison du regroupement pédagogique intra-communal, le transport des écoliers est à la charge de la commune.

Il est assuré pour l'année scolaire 2001/2002 par l'entreprise LIEURES de TARASCON, retenue après examen par le Conseil Municipal de plusieurs candidatures reçues en Mairie, son coût est de 800 F par jour.



LE CLAE

Géré par la Communauté des Communes du Pays de Tarascon, avec délégation de service à la Fédération Léo Lagrange de Midi-Pyrénées, et sous la coordination de madame Agnès BRIANÇON, le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École), avec Sabine, Patrick et Lhoussine, animateurs Léo-Lagrange, accueille les enfants de la commune de Mercus, Garrabet et Amplaing, tous les jours scolaires de 7h30 à 9h00, de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 18h30.

Le matin et le soir, les enfants se retrouvent soit à l'école de Mercus pour des jeux extérieurs et l'aide aux devoirs soit à la salle de la Mairie pour des jeux de société, des activités créatives, ...

L'équipe d'animation propose à midi un grand moment de détente, des activités diverses au Centre de Loisirs, stade municipal de Mercus après de copieux repas concoctés par Ginette.

Le centre de loisirs intercommunal situé à Mercus est ouvert également les mercredis toute l'année et toutes les périodes de vacances scolaires.

La commune prend en charge à hauteur de 15 F/par jour par enfant.

Au programme : découverte de l'environnement, pratique et initiation à de nouveaux sports, grands jeux, visites de lieux insolites, expériences, bricolage, imagination, ...



BRÈVES... INFOS

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

La liste électorale fait l'objet d'une révision annuelle.

Les demandes d'inscription sont recevables dans les Mairies durant toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus, le samedi étant considéré comme jour ouvrable.

Attention : Les élections présidentielles et législatives vont être organisées au cours de l'année 2002, entre le mois d'avril et juin.

Dans cette perspective, l'article L.11.292 du code électoral va être appliqué pour la première fois.

En effet, dans le cadre de la procédure d'inscription d'office des jeunes de 18 ans, introduite par la loi du 10 novembre 1997, il est prévu que "au cas où des élections générales arrivant à leur terme normal sont organisées postérieurement au mois de mars, sont inscrites d'office sur la liste électorale de leur domicile réel les personnes qui remplissent la condition d'âge entre la dernière clôture définitive des listes et la date du scrutin, sous réserve qu'elles répondent aux autres conditions prescrites par la loi".

En conséquence pour 2002, les jeunes atteignant 18 ans entre le 1er janvier et la date de l'élection pourront s'inscrire dès maintenant.

Pour plus d'information prendre l'attache du Secrétariat de la Mairie.

SERVICE NATIONAL - LE RECENSEMENT

Le recensement obligation du service national est le dénombrement de tous les français ayant atteint l'âge de 16 ans.

Il est obligatoire pour :

- Les français âgés de 16 ans,
- Les personnes devenues françaises entre les 16 et 25 ans,
- Les français âgés de 19 ans qui, ayant la faculté de décliner ou répudier la nationalité française dans l'année suivant leur majorité n'ont pas exercé cette faculté.

Les français tenus à l'obligation de recensement doivent se faire recenser entre la date à laquelle prend naissance cette obligation et la fin du mois suivant.

S'agissant du cas général (français âgés de 16 ans) : il est admis qu'il puissent effectuer la démarche au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Les français soumis à l'obligation de recensement doivent se présenter personnellement à la Mairie.

La démarche peut toutefois être accomplie par leur représentant légal lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de l'effectuer eux-mêmes.

Le Maire remet systématiquement à tout recensé ou à son représentant légal une attestation de recensement.

Pour plus d'information prendre l'attache du Secrétariat de la Mairie.

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES

Lequel d'entre nous n'a pas pesté lors de demandes de copies certifiées conformes de document administratif ou de diplômes scolaires ! C'est fini !!

Dans le cadre de la politique de simplification administrative engagée par le gouvernement, le décret n°2001-899 du 1er octobre 2001 interdit désormais aux administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, aux établissements publics, aux entreprises, aux caisses et organismes contrôlés par l'Etat d'exiger des usagers la production d'une copie certifiée conforme d'un document délivré par l'un d'entre eux (décret n°2001-899 du 01/10/2001 et circulaire d'application du 01/10/2001 parus au Journal Officiel du 02/10/2001).

L'EURO

Le 1er janvier 2002, les pièces et billets en EURO se substitueront au FRANC qui n'aura plus cours légal à partir du 17 février 2002 minuit.

Ce changement peut-être une source d'inquiétude et de difficultés pour tous.

Pour réussir votre passage à l'EURO, une présentation par un Euro-formateur est mise en place.

Si vous êtes intéressé par cette présentation, qui se poursuivra jusqu'au mois de mars 2002, et se déroulera dans la commune, veuillez bien vous inscrire à la mairie auprès de Mlle Ingrid BUILLES.



Du 20 au 30 septembre 2001, la Mairie de Mercus et les écoles d'Amplaing et de Mercus ont fêté le tri et les recyclades.

L'école d'Amplaing s'est fortement impliquée.

En effet, le samedi 22 septembre, les élèves des classes de CM1 et CM2 accompagnés par leur institutrice Madame COTS sont allés à la Scène Nationale de Foix voir un spectacle intitulé "Enchantement, une comédie recyclable qui cartonne !". Joué par "la Compagnie du Quatre", qui a sillonné les quatre coins de la France, cette pièce met en scène des personnages intégralement habillés en vêtements de recyclage.

Les élèves ont également participé au grand jeu "Le Loto-Tri" considéré comme un "fil rouge".

Quant à la Mairie, notre coordinateur inter-associatif, Ingrid s'est investie dans une de ses premières missions (photo annexée).

Si durant ces 10 jours de septembre, vous êtes passés par la Mairie, vous avez pu admirer la composition réalisée dans le hall d'entrée. Une présentation de type "art moderne" pour sensibiliser les citoyens au tri et au recyclage.

RAPPEL CONCERNANT LE RAMASSAGE DES DECHETS

TRI SÉLECTIF / CARTONS

La collecte est effectuée par le SMECTON tous les MARDIS MATIN aux alentours de 5 heures. La Mairie tient à votre disposition les sacs prévus à cet effet (jaunes). Les sacs doivent être déposés à côté des conteneurs IMPERATIVEMENT le LUNDI SOIR.

ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les VENDREDIS collecte à Amplaing.

Tous les JEUDIS collecte à Mercus et à Garrabet.

Les ordures ménagères doivent être enfermées dans un sac hermétique, puis déposé dans les conteneurs.

FERRAILLES, DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

La collecte est effectuée par les Employés Municipaux, tous les 1^{er} et 3^{ème} LUNDIS de chaque mois. Les herbes et feuillages doivent être conditionnés dans des sacs. Les branchages doivent être mis en fagot.

VERRE/PAPIER

Il convient d'utiliser les relais verts (espace propreté) mis à votre disposition dans les trois villages et les deux hameaux.

LA DECHETTERIE COMMUNALE

Route de Jarnat est à votre disposition pour les encombrants, déchets verts, gravats, ferrailles, etc... La clé est votre disposition au secrétariat de la Mairie.

etat civil

NAISSANCES

- 2 juillet 2001 : Laura DOUÈRE chez Eric Alain DOUERE et Christine, Félicité PEIXOTO.
- 7 juillet 2001 : Jade, Marie MORALÈS chez Stéphane MORALES et Marie-France SEINGRIST.
- 11 septembre 2001 : Lucie, Mickaëla JORGE chez Fernando JORGE et Conceição MARTINS AFONSO.

MARIAGES

- 4 Août 2001 : Samia VASSEUR et Georges, Manuel NUNES
- 4 Août 2001 : Chantal THEUIL et Michel, André DELRIEU
- 25 Août 2001 : Marie-Josée RODRIGUEZ et André, Albert PAILLOLE
- 15 Septembre 2001 : Valérie, Jeanne MAURY et Jean-Philippe PEICHOT

DÉCÈS

- 19 Août 2001 : Denise, Joséphine DUPUY épouse ESQUIROL
- 8 Septembre 2001 : Carmen MONTES LISARDE épouse HERRERO
- 30 Septembre 2001 : Joseph, Antoine FLORÈS
- 02 Octobre 2001 : Henri, Jean LAFAILLE